

*Franck Scherrer, Ancien Normalien, Agrégé de Géographie, Docteur et HDR en Urbanisme, est actuellement Professeur à l'Université Louis Lumière Lyon 2 (Institut d'Urbanisme de Lyon). Spécialiste des relations entre techniques, sociétés, et territoires urbains, il travaille également sur les dispositifs spatiaux et temporels de l'action urbaine (planification, mise en œuvre des politiques urbaines, développement durable des villes, prospective urbaine).*

### **Entre temps diégétique et temps incrémental : l'action collective urbaine dans la longue durée**

Nous aborderons la question de l'action urbaine dans la longue durée, à partir d'une des catégories de l'aménagement des villes : le développement des infrastructures qui organisent la production des services nécessaires au fonctionnement de la ville, en l'occurrence les réseaux techniques urbains qui en sont la forme privilégiée depuis près de deux siècles.

Les infrastructures urbaines sont une des composantes de la ville dont l'évolution et le développement s'inscrivent, comme on le répète ici, dans la longue durée : il a fallu dans la plupart des villes européennes plus d'un siècle pour qu'un réseau d'assainissement se généralise ; le métro parisien fonctionne en continuité depuis 100 ans ; le développement des réseaux d'eau potable, d'électricité... Ont supposée hier de longue période d'équipement et demande aujourd'hui encore des capacités d'immobilisation de capital fixe qui projette nécessairement l'exploitation sur le long terme. L'observation à cette échelle de temps pose le problème des décalages temporels et les ré-interprétations successives qui organisent cette évolution, si l'on entend par infrastructure non seulement une forme urbaine où les pratiques et usages sociaux viendraient se nicher mais, au delà du dispositif matériel, son agencement territorial (particulièrement pour les infrastructures organisées en réseau) et l'agencement de sa fonctionnalité (le ou les services dont elle est le support), les trois dimensions étant étroitement liées.

Plus encore que les temps décalés d'éléments du système urbain, l'observation de cette évolution met en scène la désynchronisation permanente du rythme des acteurs multiples et divers du développement de ces infrastructures. On reprend ici la leçon de Bernard Lepetit qui considère l'évolution historique des villes comme un processus temporel complexe ou « *le système voit ses éléments relever d'une pluralité de temps décalés dont les modalités de la combinaison à chaque instant génèrent le changement* ». De cette combinaison de temps décalés dans la longue durée découle le fait que « *les éléments d'une ville sont, dans leur contemporanéité, d'âges (comme de rythmes d'évolution) différents* » et que les sociétés urbaines procèdent en permanence à la réinterprétation des formes anciennes. Ce mot d'interprétation est

pris ici au sens propre et, comme le géologue interprète le relief comme l'aboutissement du rejet de failles multiples, l'analyse de la ville doit reconnaître *le jeu des actualisations successives des formes passées en combinaisons territoriales nouvelles*, tout en sachant qu'une interprétation n'est pas le texte mais en est une appropriation.

Or cette désynchronisation pose, dans le cas des réseaux techniques urbains un véritable paradoxe, qui est aussi celui de la réactualisation tel que l'entendait Bernard Lepetit. Les réseaux se sont transformés d'un siècle à l'autre, on pourrait dire d'une civilisation urbaine, celle de la ville européenne dense, aux limites précises, et fortement mixte à une autre, celle de la ville éclatée, mobile et fortement ségrégée, tout en ayant une réelle continuité de fonctionnement. La continuité de ce développement pour ces infrastructures qui *ont changé tout en restant les mêmes* à l'échelle séculaire pose problème puisqu'il n'existe pas de « main invisible », unique et transgénérationnelle, pour l'expliquer. Ici, la question de la continuité de l'évolution séculaire ne peut plus s'interpréter comme une simple succession rationnelle de « phases d'aménagement ».

Ainsi, l'interprétation du sens de l'évolution de ces objets urbains dans la longue durée permet de s'interroger sur la place qui est laissée au temps de l'aménagement -qui suppose la synchronisation du jeu des acteurs à moyen terme- entre la permanence des décalages temporels et l'horizon hors d'atteinte de la longue durée. L'action collective urbaine dans la longue durée répond à une logique incrémentale que Norbert Elias définit comme *la somme à long terme de tous les actes rationnels produit des situations qui n'ont été prévues par aucune des personnes et des groupes concernés*. (Elias 1977).

Bien souvent, les recherches qui portent sur l'évolution à long terme des réseaux techniques, c'est-à-dire, encore une fois, sur l'action intergénérationnelle du développement urbain, sont « internalistes » par défaut, en ne privilégiant qu'une des dimensions où se noue la relation entre le dispositif technique et son « milieu associé ». C'est ainsi, par exemple, que le travail remarquable d'A. Sanders sur la morphogénèse des transports en commun en banlieue parisienne (Sanders, 1997) se conclue pour l'essentiel sur l'extraordinaire permanence du dispositif morphologique de ce réseau à l'échelle de ce siècle, malgré les transformations nombreuses, techniques (passage du tramway aux bus), politico-économiques (les différentes configurations des relations entre pouvoirs publics et les opérateurs chargés du développement et de l'exploitation de ce réseau - de la CGO à la RATP, pour aller vite- ), ou encore des mutations territoriales de la banlieue parisienne. Mais ne peut-on pas interpréter cette permanence de la morphologie d'un réseau à la fois hérité et transmis, justement comme la condition indispensable pour que les autres mutations, c'est-à-dire la transformation en profondeur des relations entre acteurs entremis par ce dispositif technique, soient possible sans que, justement, ce dispositif s'écroule ?

## **Temps décalés et continuité de l'action urbaine**

Par exemple, la généralisation très progressive dans les villes françaises, à l'exception de Paris, du tout-à-l'égout pose clairement le problème de la continuité de l'action intergénérationnelle. La longue durée est effectivement l'échelle de temps significative de la généralisation de l'évacuation des eaux vannes par le réseau d'égouts. A Lyon, le moment où l'on passe du cas singulier au cas général se situe quelque part entre 1910, où la quasi totalité des immeubles lyonnais sont équipés de fosses fixes et 1960 où la majorité des fosses d'immeubles est reliées à l'égout, dans une histoire du développement du réseau qui court de 1850 aux années 80. Or, non seulement nous ignorons presque tout des phases et du rythme de cette généralisation mais on ne peut identifier un quelconque moment où la décision d'une telle imposition a été officiellement prise. On peut en revanche reconstituer sur près d'un siècle une succession de textes réglementaires et d'arrêtés dérogatoires de portée généralement partielle et parfois contradictoire, faisant passer d'un état d'interdiction à celui d'obligation normative, sans qu'aucun d'eux pris isolément n'apparaisse comme décisif. Il s'agit donc d'un dispositif temporel typiquement incrémental qui repose essentiellement sur des dérogations au règlement de voirie, modifiant cas singulier par cas singulier la norme d'usage du réseau d'égouts.

Si la réglementation d'usage reproduit l'évolution des relations que les acteurs établissent par le réseau, son caractère le plus marquant est alors de traduire une sorte de décalage perpétuel entre l'autorité municipale et les propriétaires urbains. Avant 1914, l'enchaînement de cas d'usages singuliers amène la ville à décider de l'interdiction du déversement des eaux vannes à l'égout, interdiction qui anticipe sur l'existence même de telles pratiques à une échelle quantitativement significative. Entre les deux guerres, la succession des dérogations catégorielles montre l'inadaptation entre les modalités d'extension de cet usage chez les propriétaires d'immeubles et la politique réglementaire de la Ville. Enfin, dans les années 40-60, la généralisation dérogatoire du tout-à-l'égout indirect débouche finalement sur l'obligation du tout-à-l'égout direct, mais sa diffusion et la résistance concomitante de certains propriétaires à l'adoption du dispositif se prolonge jusqu'à l'époque actuelle.

Cette réalité des décalages temporels entre les nombreux acteurs du développement des réseaux techniques s'est retrouvée sur d'autres terrains de recherche, comme celui de l'évolution séculaire des rapports entre acteurs publics et privés de la distribution d'eau (Scherrer, 1995), ainsi qu'à propos de la transformation du réseau d'autobus de banlieue parisienne après 1945 (Scherrer, 1987). L'évolution dans la longue durée des réseaux urbains est un observatoire privilégié de ces décalages temporels ou des différences de rythmes d'évolution des acteurs directs du développement urbain : ville-centre et communes de banlieue, Etat et acteurs locaux, acteurs publics et acteurs privés... qui dans leur hétérogénéité sont tous engagés par des relations de pouvoir par l'intermédiaire de la « machine », que

représente le réseau. Cette hétérogénéité temporelle se renforce si l'on tient compte également d'acteurs « intermédiaires » (chambres de commerce, acteurs de l'immobilier, groupes d'experts...), et enfin de la façon dont les usagers individuellement ou collectivement pratiquent ces infrastructures : les réseaux d'eau, d'assainissement ou de voirie voient à chaque moment de leur évolution coexister (avec bien sûr un poids inégal) les modalités les plus « archaïques » et les plus « avancées » d'en user ou de s'y déplacer.

Quel qu'ait été le nombre de plans ou de schémas d'aménagement successifs concernant tel ou tel réseau, et peut-être à cause de ce nombre, il semble que l'essentiel de l'extension spatiale et de l'évolution morphologique et fonctionnelle de ces infrastructures relève d'un autre type de processus : une évolution faite pas à pas, par modifications partielles successives, intégrant des opportunités singulières et les coups-partis, conduisant finalement à long terme à un changement global, bref un processus de type incrémental.

Or, La question du tout-à-l'égout, comme celle de la distribution d'eau, des réseaux de tramways... Pour les villes françaises entre le Second Empire et la Seconde Guerre Mondiale, ne se résument pas au simple aspect de la diffusion d'équipements collectifs dans la ville. Elle relève également de la façon dont l'action publique urbaine définit ses priorités à partir du « noyau dur » de l'intérêt public local et des valeurs symboliques de la lutte contre l'insalubrité urbaine, la diffusion de l'hygiène et du confort pour toutes les populations, même si après 1945, on peut dire que ces questions sont passées au second plan, derrière celle du logement, notamment du logement social et des équipements collectifs qui l'accompagnent (équipements sportifs, culturels, sociaux, maisons de retraite, crèches, etc.), c'est-à-dire de la planification de la croissance urbaine des « trente glorieuses ».

La prédominance de ce type de processus dans l'aménagement urbain de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, reflète l'hétérogénéité sociale et territoriale de la transition urbaine entre la ville du XIX<sup>e</sup> et celle d'aujourd'hui. Elle reflète aussi une réalité d'un niveau supérieur : la coexistence dans la production de la ville de rythmes d'évolution différents des acteurs, chaque modification dans la position ou la relation de pouvoir exprimée par celui-ci se traduisant touche par touche dans l'évolution de l'organisation générale. On peut se demander si ce n'est pas sur ce type de processus incrémental qu'à reposé essentiellement la continuité de l'évolution des villes pendant cette transition, c'est à dire la nécessaire conjugaison de la permanence du fonctionnement au quotidien et de la transformation à long terme.

### **La temporalité de la planification urbaine**

Pour autant, on ne peut évacuer le rapport qui existe entre processus incrémental de l'action urbaine dans la longue durée et ce qui relève de la planification, de la programmation ou du projet urbain, c'est à dire

de la mise en synchronisation des acteurs publics et privés de l'action urbaine. En d'autres termes, quel est le rôle de la planification urbaine dans cette continuité d'évolution à l'échelle séculaire ?

La démarche de planification s'inscrit principalement dans le moyen terme ou le long terme prévisible. Surtout, toute conception globale d'un projet repose sur une visée téléologique : ici la « fin » est l'image d'un réseau, ou d'une ville, achevés, répondant à la projection à un horizon temporel donné des besoins puis de la réponse technique qu'on peut leur apporter.

Le temps de la planification comprend une sorte d'horloge interne, le temps diégétique ou temps de l'action, qui prévoit la réalisation par phases, enchaînées les unes aux autres, des différents éléments qui composent l'image finale, le réseau, ou la ville achevés. Cette notion de temps diégétique, transposée du domaine de la critique littéraire, et en particulier des travaux de Genette (Genette, 1979) ne signifie pas le temps tel qu'il est réellement narré dans un récit (un roman policier, comme un projet urbain à la mode de Koolhaas peut commencer par la fin de l'action, le meurtre, ou le chaotique urbain), mais le temps de la reconstitution chronologique que chaque lecteur, ou ici acteur de l'urbanisme et de l'aménagement est à même de faire dans le schème temporel d'une action urbaine linéaire et déterministe dans un moyen terme maîtrisé. Ce temps diégétique du récit de la planification, nous paraît proche de la notion de « grands récits intégrateurs » qu'Antoine Picon, à la suite de François Lyotard (Lyotard, 1979) utilise pour parler de la temporalité de l'action en matière d'Aménagement du Territoire dans la période glorieuse du Schéma Directeur de la Région Parisienne ou de l'aménagement du littoral languedocien (Picon, 1997). Ces phasages, programmes, scénarios, et autre grands récits, reposent en fait sur une communauté de représentation des principaux acteurs et présupposent fortement que leurs propres évolutions soient synchrones, faute de quoi la ville ou ici, le réseau idéal, achevé, s'éloigne et l'horloge interne se dérègle.

Il est évident que l'évolution de la ville sous l'effet de l'action collective d'aménagement ne se calque pas sur ce type de temporalité. En réalité, il n'y a jamais de réseau ou de figure de la ville, achevés : le réseau est en évolution, sinon bien sûr perpétuelle, du moins continue sur une très longue durée. Cette évolution relève d'un temps incrémental, où les événements s'enchaînent en modifiant chaque fois un peu les conditions initiales.

La conjugaison de ces deux types de temporalité dessine en quelque sorte des cycles. Par exemple, la réalisation par étape du « réseau achevé » suppose que la formulation initiale du rapport entre morphologie et fonctionnalité reste constante jusqu'à l'horizon temporel du réseau projeté. Or l'évolution du réseau existant pendant ce temps transforme touche par touche cette formulation, en modifiant les relations d'usage : ici le tout à l'égout s'instaure à coup de dérogations, là les autorisations de rejet d'eaux industrielles se font plus nombreuses etc... Au fil du temps, la tension s'accroît entre l'image du réseau projeté et le réseau réel, jusqu'à ce qu'il soit nécessaire, parfois sous l'effet d'une crise, de définir un nouveau projet de réseau, d'amorcer une nouvelle démarche planificatrice. Mais celle-ci, toujours au fil du

temps, acte le fait que telle ou telle relation entre dimensions du réseau technique, face à un événement de rupture tant dans l'envergure territoriale, la définition de la fonctionnalité ou l'agencement technologique de sa morphologie, doit être transformé ou transmis tel quel.

Rupture planificatrice (ou réglementaire, législative, juridictionnelle comme le passage d'une exploitation publique à une délégation au privé des fonctions d'opérateur de service urbain) et transmission patrimoniale sont deux faces indissociablement liées, dans la mesure ou la remise en cause, en même temps, de toutes les dimensions (et de leurs relations réciproques) d'un réseau ou service urbain, signifierait l'arrêt de la « machine circulatoire » et de la continuité, voire de l'équité au regard du service public.

Ceci permet d'envisager la « face cachée » de la planification urbaine, non pas celle de la « tabula rasa » qui permet au temps diégétique d'exprimer toutes les potentialités d'une action urbaine créatrice, qu'il s'agisse de maîtriser l'expansion urbaine triomphante ou l'éclatement urbain contemporain, mais celle de la transmission patrimoniale, c'est à dire du compromis passé entre les acteurs sur ce qui doit changer et ce qui doit être transmis tel quel aux générations futures.

Mais ce compromis ne peut être figé une fois pour toute : la prise en compte de nouveaux acteurs comme de nouvelles conditions techniques, juridiques, économiques etc. le fait évoluer, voire le remet en cause. C'est en fonction de ce risque de remise en cause ou de rupture du compromis que l'on peut identifier la part patrimoniale ou le processus de transmission patrimoniale, à toute partie de l'organisation spatiale du réseau héritée qui est remobilisée pour préserver la continuité de l'évolution à long terme de ce compromis.

### **De la crise du temps diégétique à la rationalisation du temps incrémental ?**

Si l'on suit la leçon d'Antoine Picon, la formulation des perspectives temporelles dans lesquelles se placent les professions de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture (auxquelles on ajoutera l'ingénierie urbaine), et ce que l'on décrira comme leur « crise » actuelle, demande que l'on fasse appel à une « plus » longue durée que celle à laquelle nous avons fait référence jusqu'à présent (Picon, 1992). Pour cet auteur, les catégories temporelles auxquelles se réfèrent les ingénieurs et les architectes dans la réalisation des infrastructures territoriales et urbaines se modifient profondément entre 1750 et 1850. Ce passage est celui qui mène d'une appréhension du temps sous le double registre des incertitudes du quotidien et de l'éternité des monuments impérissables qu'ils s'assignaient comme idéal, à une vision en terme de flux dont la science de l'ingénieur et le calcul économique doivent rendre compte, sous la double égide homogénéisante de la connaissance des facteurs de production et de la recherche de la prévisibilité calculée.

Or, en raison de la sophistication accrue, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, des outils de conception technico-économique, des sciences de l'ingénieur au calcul des coûts, des « événements » comme les erreurs d'appréciation technique (l'accroissement imprévu de la consommation d'eau dans une ville comme Lyon après 1860, par exemple - Scherrer, 1995), de dépassement de coût, de changement des conditions politico-institutionnelles de l'autorité organisatrice du développement de l'infrastructure urbaine, d'appropriation sociale imprévue du service urbain, deviennent progressivement plus « choquantes ».

Ce retour de « l'événement », que nous identifions pour notre part à des « émergences » du temps incrémental de l'action urbaine, renvoie effectivement pour notre auteur, « à *l'hétérogénéité fondamentale qui subsiste dans la démarche de projet en dépit des entreprises de rationalisation dont elle fait l'objet, hétérogénéité des outils et des moyens employés, et (surtout) des acteurs en présence, hétérogénéité enfin des séquences menant des premières décisions à la réalisation* » (Picon, 1997). Hétérogénéité qui est bien, pour nous, celle qui caractérise l'action urbaine locale.

Une façon de résorber cette hétérogénéité temporelle, afin d'avoir un degré minimal de coordination nécessaire au projet, passe par cette production de grands récits intégrateurs auxquels nous avons déjà fait allusion, et que nous associons à « l'âge d'or » du temps diégétique dans l'argumentaire de la planification urbaine ou de l'aménagement du territoire. Or, pour A. Picon, ces récits intégrateurs de l'aménagement territorial et urbain connaissent depuis une vingtaine d'années, une crise profonde. On voit émerger, à la place, des récits partiels, incompatibles entre eux, et sans qu'on soit en mesure d'en opérer la synthèse, dans la mesure où ils conduisent à des conclusions opposées: dissolution du lien social ou renforcement communautaire, revitalisation du local ou renforcement de la métropolisation délocalisante.

Cette crise semblerait aussi celle de la « pensée urbaine », c'est-à-dire du projet de ville, horizon semble-t-il indépassable de la culture professionnelle des architectes-urbanistes. Nous ne citerons, parmi d'autres, que la façon dont J. C. . Burdèse, à la suite de F. Choay, décrit cette crise (Burdèse, 1998, Choay, 1994). A son avis, la « pensée urbaine », résumée aux deux courants, « progressiste » d'une part, fondé sur la volonté obsessionnelle de modernité, de progrès technologique, et « culturaliste » d'autre part, voué à restaurer une écologie urbaine fondée sur l'échelle de proximité, sont également impuissants à produire des objectifs de développement prospectifs de la ville, à éviter le « fétichisme patrimonial » qui revient à décliner la grammaire formelle de la ville classique pour retrouver une lisibilité, et à affronter les enjeux concrets et contemporains de la « ville éclatée ». Ce constat rejoint celui de Jocelin de Noblet sur la « défaite de l'imaginaire urbain », qui est en fait celle de la perte de croyance dans la visée téléologique de la « ville achevée » (Noblet, 1998).

Pour aller au coeur de ce que nous appelons la crise du temps diégétique dans l'action urbaine, encore faut-il aller voir la situation concrète des outils de la planification urbaine et de l'urbanisme opérationnel qui ont marqué l'histoire des politiques urbaines lors de ces quarante dernières années. En synthétisant des apports multiples, P. Veltz dresse un tableau que nous reproduirons volontiers (Veltz, 1997). Ce tableau est celui d'une déstabilisation profonde de l'aménagement urbain à la française, c'est-à-dire, pour aller vite, de l'urbanisme opérationnel né des ordonnances de 1959 et de la LOF de 1967, déstabilisation qui naît aussi bien des transformations des besoins d'aménagement contemporains (« reconstruire la ville sur elle-même » plus que ville à construire), que de la montée du pilotage de l'action urbaine par les services plutôt que par l'équipement, de la fragmentation des acteurs, et du grippage (selon une analyse désormais classique) du moteur économique de l'aménagement en raison d'un passage d'une économie à taux d'intérêts réels négatifs à une économie à taux d'intérêts positifs rendant le portage foncier des opérations dissuasif.

Mais plus que ce tableau classique, nous retiendrons la formulation d'un appel, sous formes de question, à un autre type de rapport entre aménagement urbain et temporalité de l'action urbaine :

*« peut-on réinventer un ordre qui ne soit plus celui des opérations d'aménagement traditionnelles? Peut-on construire un aménagement-processus qui intègre au fur et à mesure de son déroulement les conjonctures et les demandes changeantes, les variations des usages? quelle peut-être la trame, l'ossature matérielle de tels aménagements garantissant une cohérence et un sens global? » (Veltz, 1997)*

Nous n'aurions pas trouvé de meilleure formulation pour justifier une rationalisation, c'est à dire d'un passage de l'implicite à l'explicite, du processus d'« aménagement incrémental ». Pour autant ce type de démarche doit trouver, au delà du « sans le vouloir », ses principes fondateurs. Ceux du développement urbain durable peuvent-ils jouer ce rôle, dans la mesure où il place comme principe fondateur, et mystérieux, la fameuse formule du rapport Bruntland selon laquelle il faut « agir pour un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », et où il se caractérise non comme une utopie substantielle (proposant une nouvelle image de la ville idéale), mais plutôt comme une utopie pragmatique de l'action urbaine dans la longue durée (Scherrer, 1995)?

## **Bibliographie**

**Burdèse, J. C.** : *Vers une reconception de la pensée urbaine*, in TTS n° 35, *De la ville à la mégapole: essor ou déclin des villes au XXI<sup>e</sup> siècle?*, octobre 1998



- Choay, F.** : *Le règne de l'urbain et la mort de la ville*, in *La ville, art et architecture*, Centre Georges Pompidou, 1994
- Genette, G.** ; *Figures 2*, ed. Point, le Seuil, 1979
- Lepetit, B.** : *Une herméneutique urbaine est-elle possible?* - postface à **Lepetit, B. - Pumain, D.**: *Temporalités urbaines - anthropos / Economica*, 1993
- Lyotard, F.** : *La condition postmoderne*, Paris, Les éditions de minuit, 1979
- Picon, A.** : *L'invention de l'ingénieur moderne. L'École des Ponts et Chaussées, 1747-1851*, Presses de l'ENPC, 1992
- Picon, A.** : *Temps des professions et temps des projets*, in Obadia, A. (Coord.): *Entreprendre la ville: nouvelles temporalités, nouveaux services*, Editions de l'Aube, 1997a
- Sanders, A.** : *morphogénèse des transports en commun en surface en banlieue parisienne: les occasions manquées du redéploiement*, Flux n° 29, juillet/septembre 1997
- Scherrer, F.** : *L'autobus en banlieue: une nouvelle conception du réseau RATP*, Annales de la Recherche Urbaine, n° 39, septembre-octobre 1988
- Scherrer, F.** : *Lyon: une histoire séculaire entre gestion publique et gestion privée*, in Lorrain, D. - (Dir.) *Gestions urbaines de l'eau*, Paris, Economica, 1995b
- Scherrer, F.** : *Le développement durable urbain va-t-il traverser l'atlantique?*, in *Le développement durable urbain en débat: réflexions à partir de l'exemple canadien*, TTS n°30, novembre 1995
- Scherrer, F.**: *L'égout, patrimoine urbain. L'évolution dans la longue durée du réseau d'assainissement de Lyon*. Thèse d'urbanisme, Université Paris Val-de-Marne, mars 1992
- Veltz, P.** : *Temps de l'économie, temps de la ville: les dynamiques*, in Obadia, A. (Coord.): *Entreprendre la ville: nouvelles temporalités, nouveaux services*, Editions de l'Aube, 1997a